

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

EFS
Établissement français du sang

Décision n° DS 2020-05 du 9 janvier 2020 portant délégation de signature à l'Établissement français du sang

NOR : SSAK2030018S

Le président de l'Établissement français du sang,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 1222-6 et R. 1222-8;

Vu le décret du 16 octobre 2017 portant nomination du président de l'Établissement français du sang;

Vu la décision n° N 2017.49 du président de l'Établissement français du sang en date du 18 décembre 2017 nommant Mme Béatrice MEUNIER dans ses fonctions de secrétaire général de l'établissement de transfusion sanguine Centre-Pays de la Loire;

Vu la décision n° N 2019.32 du président de l'Établissement français du sang en date du 31 décembre 2019 nommant M. Frédéric BIGEY dans ses fonctions de directeur de l'établissement de transfusion sanguine Centre-Pays de la Loire;

Vu, en application de l'article R. 1222-6 du code de la santé publique, la délibération n° 2018-08 *bis* du conseil d'administration en date du 6 juillet 2018 portant délégation de pouvoir au président de l'établissement français du sang,

Décide:

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Frédéric BIGEY, directeur de l'établissement de transfusion sanguine Centre-Pays de la Loire, à l'effet de signer, au nom du président de l'Établissement français du sang, tous les actes liés à la vente de l'immeuble, sis 5, rue des Chênes à Luisant (28600).

Article 2

En cas d'absence et d'empêchement de M. Frédéric BIGEY, directeur de l'établissement de transfusion sanguine Centre-Pays de la Loire, délégation est donnée à Mme Béatrice MEUNIER, secrétaire générale de l'établissement de transfusion sanguine Centre-Pays de la Loire, à l'effet de signer, au nom du président de l'Établissement français du sang, les mêmes actes que ceux visés en article 1^{er}.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 9 janvier 2020.

Le président de l'Établissement français du sang,
FRANÇOIS TOUJAS